

La Tribune Hebdo, 15 septembre 2022

DOSSIER PROXIMITÉ

15

UNE PERMANENCE DE CE SERVICE AU PUBLIC VIENT D'OUVRIR À LA MAISON DE LA RÉUSSITE DES BLOSSIÈRES ÉCRIVAIN PUBLIC, POUR VOUS SERVIR

Mardi dernier, le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) lançait une nouvelle permanence d'écrivain public à la Maison de la Réussite des Blossières, à Orléans. Un service très attendu...

L'accès au droit constitue un enjeu à enjeux croissants. Les personnes les plus vulnérables sont celles qui ont le plus de difficultés à accéder à la justice et à la santé. Afin de répondre à ces difficultés, le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) a mis en place une permanence d'écrivain public à la Maison de la Réussite des Blossières, à Orléans.



De gauche à droite : Adrien Besson, directeur du CDAD, Clémentine Poirier, directrice de la Maison de la Réussite des Blossières, et un écrivain public.

UNE MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Après des mois de travaux, la Maison de la Réussite des Blossières a ouvert ses portes le 15 septembre 2022. Elle propose un accompagnement personnalisé et gratuit aux personnes en situation de vulnérabilité sociale, économique ou juridique.

La Maison de la Réussite des Blossières est un lieu de rencontre et de soutien pour les personnes en situation de vulnérabilité. Elle propose un accompagnement personnalisé et gratuit aux personnes en situation de vulnérabilité sociale, économique ou juridique.

Le service d'écrivain public est un service gratuit qui permet de rédiger des lettres, des courriers, des demandes de rendez-vous, etc. Il est accessible à tous les jours de 9h à 18h.

Plus d'infos : [www.cdad-orleans.fr](https://www.cdad-orleans.fr) ou au 02 39 60 01 12.

Des impôts à la plaine : Des impôts, les habitants des Blossières peuvent, chaque semaine, aller à la plaine de la Réussite des Blossières, à Orléans, pour bénéficier de services gratuits.